

AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure
aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond

Aux contribuables de la susdite municipalité, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **8 juillet 2019, à 20 h.** Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

Lot 5 016 074 – Boulevard Perron Ouest

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de lotissement 882-10, spécifiquement à l'article suivant :

Article 6.2.1 :

Accepter que le lot 5 016 074 soit séparé en deux lots et que l'un des nouveaux lots ait une profondeur de moins de 75 mètres et une superficie inférieure à 4 905 mètres carrés. Le lot dérogatoire devra toutefois avoir une superficie supérieure à 3 716 mètres carrés et une profondeur de plus de 60 mètres.

Donné à New Richmond
Ce 18^e jour de juin 2019

Céline LeBlanc
Greffière